Rabat, le 27/11/2026

Avis d'achat sur bon de commande n°236/2026

La Fondation Nationale des Musées procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Article 1 : Objet de la prestation

Travaux d'installation de matériel destinés au renforcement de la sécurité et des cages souterraines du Musée des Oudayas.

Article 2 : Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Quantité
1	Barre métallique de sécurité avec deux supports de fixation.	Matière : Acier galvanisé, résistant à la corrosion et à l'humidité. Composition : Une barre métallique accompagnée de deux supports métalliques de fixation adaptés. Fixation : Supports permettant le maintien et le blocage de la barre au niveau des portes. Finition : Galvanisation assurant une protection durable du métal. Dimensions : L : 180 cm / 10 cm (4) L : 120 cm / 10 cm (1)	U	5
2	**Renforcement de la cage souterraine menant aux locaux techniques extérieurs**	Dimensions totales de l'ouverture au sol : Longueur 10,30 m × Largeur 5,37 m (Surface totale : ~55,3 m²). Application : Couverture de sécurité pour local technique extérieur en sous-sol (abritant un groupe électrogène et des ventilateurs d'espace). Contraintes majeures : Protection stricte contre le jet de détritus (mégots, papiers, canettes), système anti-regard depuis le trottoir, flux d'air thermique optimal pour éviter la surchauffe des moteurs, et sécurisation de la trappe d'accès pour les techniciens. **2. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES MATÉRIAUX** **POSTE 1 : Zone de protection principale (Moteurs & Ventilateurs)** Type de tôle :Tôle micro-perforée à perforations rondes en quinconse (60°). Référence technique :R1 T2 Caractéristiques : Diamètre des trous (R) = 1,0 mm | Entraxe (T) = 2,0 mm. Épaisseur de la tôle :1,0 mm (Épaisseur maximale pour garantir la faisabilité industrielle du poinçonnage R1). Coefficient de vide (Passage d'air) : ~23 %. Format des plaques à commander : Format industriel 1500 × 3000 mm. Quantité : 13 plaques. Objectif :Anti-regard total et barrière absolue contre les micro-déchets de la rue.	F	1

POSTE 2 : Zone de la trappe d'accès Échelle (Entrée d'air principale)

Type de tôle : Tôle perforée standard à perforations rondes en quinconse.

Référence technique :R15 T20

Caractéristiques : Diamètre des trous (R) = 15,0 mm | Entraxe (T) = 20,0 mm.

Épaisseur de la tôle : 3,0 mm (Épaisseur forte requise pour la rigidité mécanique en zone piétonne).

Coefficient de vide (Passage d'air) :* ~51 % à 55 %.

Dimensions de la trappe :500 mm × 1000 mm (0,50 m × 1,00 m).

Format de la plaque à commander : 1 plaque standard de 1000 × 2000 mm (à découper aux dimensions utiles).

Objectif : Créer un appel d'air massif (cheminée de ventilation) pour compenser la tôle fine du Poste 1.

3. EXIGENCES DE MATÉRIAU ET TRAITEMENT ANTI-CORROSION

Matériau impératif :Acier Galvanisé à chaud (Galvanisation conforme à la norme ISO 1461 après découpe et perforation) ou Acier Inoxydable (Inox 304).

Note : L'acier brut/noir est strictement refusé pour éviter l'oxydation précoce due au ruissellement des eaux de pluie sur le trottoir.

Finition :Tôles rigoureusement planées en usine, ébavurées, avec des rives pleines (bords non perforés) de 15 à 20 mm pour faciliter les liaisons mécaniques.

4. STRUCTURE PORTEUSE, CONFIGURATION ET LIAISONS

Règle de soudure : Les tôles de 1,0 mm (Poste 1) et de 3,0 mm (Poste 2) ne doivent pas être soudées directement bord à bord sous peine de déformer ou transpercer le métal fin.

Châssis porteur :Le prestataire devra fabriquer une structure porteuse rigide (quadrillage de tubes carrés en acier lourd ou profilés IPN) capable de supporter le poids des tôles et le passage des piétons. Un entraxe maximal de support de 50 à 60 cm est exigé sous les tôles de 1 mm.

Montage de la tôle fine (Poste 1) : Fixation par points de soudure ou rivetage structurel sur le châssis en acier.

Compensation thermique (Conseil de pose) :possible, la structure accueillant les tôles de 1 mm devra être légèrement surélevée sur un châssis en relief (caisson de 30 cm de hauteur) pour offrir des évacuations d'air latérales et maximiser le volume de ventilation du sous-sol.

5. SÉCURITÉ, QUINCAILLERIE ET SERRURE DE LA TRAPPE

Configuration de la trappe (0,50 m × 1,00 m) :* La tôle de 15 mm (ép. 3 mm) doit être soudée à l'intérieur d'un cadre ouvrant en cornières d'acier, relié au châssis fixe par des charnières robustes en acier galvanisé ou inox.

		Système de fermeture sécurisé :Verrouillage 100 % invisible et inaccessible depuis le trottoir pour éliminer tout risque d'intrusion ou de vandalisme. Mécanisme retenue :Installation d'un verrou à targette mécanique automatique (système de loquet à ressort) fixé sous la trappe (côté sous-sol). **Déverrouillage** :Le système doit intégrer un câble en acier souple ou une fine chaîne de tirage reliée au loquet, descendant le long de l'échelle d'accès. Le technicien pourra ainsi déverrouiller la trappe d'une seule main depuis l'échelle pour l'ouvrir.	

Article 3 : Lieu d'exécution
Musée National de la parure les Oudayas à Rabat

Article 4 : Délai d'exécution de la prestation
Un (01) mois à partir de la date de réception du bon de commande.

Article 5 : Pénalité de retard
Il sera fait application d'une pénalité de 1/1000 par jour de retard, plafonné à 10 % du montant total du bon de commande.

Article 6 : Annulation du Bon de commande
Si les prestations ne sont pas livrées dans le délai fixé, la FNM adresse une lettre de mise en demeure au prestataire pour se conformer au bon de commande. Si à l'issu du délai fixé par la lettre de mise en demeure le prestataire ne livre pas les prestations, le bon de commande sera annulé le lendemain de l'expiration dudit délai.

Article 7 : Date et heure limite de réception des devis

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : **04/12/2026 à 10h00.**

Les devis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Pour le Président et par délégation
Le Secrétaire Général
Signé : Lahoucine Bahmani

31, avenue Alaouiyine, Quartier Hassan, Rabat
Tél : +212 5 30 67 60 81
Fax : +212 5 30 60 67 92

31، شارع العلويين، حسان، الرباط
الهاتف : 81 60 67 30 5 212+
الفاكس : 92 60 67 30 5 212+